



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



L'offre médico-sociale pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap Corrèze



Octobre 2018

Avertissement

En 2018, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a demandé au CREAI de réaliser un **état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre médico-sociale à destination des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap** dans la région.

Pour cela, un questionnaire a été adressé **en mars 2018** à l'ensemble des ESMS handicap de Nouvelle-Aquitaine, **soit 1200 structures**, et obtenu un taux global de réponse de 89%.

Ce questionnaire était composé de plusieurs parties (et prérempli pour certaines données déjà connues de l'ARS) :

- L'agrément actuel tel que figurant dans FINESS, à vérifier et corriger si nécessaire,
- L'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience, de période d'ouverture et les évolutions nécessaires,
- Les pratiques innovantes et les projets.

Ce travail a permis d'identifier les adaptations nécessaires des réponses actuelles dans un esprit de complémentarité avec les autres réponses du territoire et d'améliorer la lisibilité de l'offre pour les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent.

Le traitement de ces données a été réalisé au niveau régional et a permis la production de 8 documents :

Pour les enfants et adolescents :

- Les ESMS pour enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap moteur ou polyhandicap
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap auditif et/ou visuel

Pour les adultes :

- Les ESMS d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés
- Les SAVS et SAMSAH
- Les établissements d'accueil non médicalisés pour personnes handicapées : foyers d'hébergement et foyers de vie/occupationnels
- Les établissements d'accueil spécialisé ou médicalisé pour adultes handicapés : MAS et FAM.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

Pour compléter ces approches régionales, des documents annexes présentant de façon détaillée l'offre par département (places installées par type de public et modalités d'accueil, taux d'équipement) comparée à l'offre régionale avec des éléments synthétiques sur l'adéquation de l'offre par rapport aux besoins ont été réalisés.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

A noter aussi qu'à la rentrée 2018 commencent 3 études régionales demandées par l'ARS au CREAI et dont les résultats seront connus d'ici la fin du 1^{er} semestre 2019. Elles portent sur :

- Les accompagnements des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle par les IME et les SESSAD en Nouvelle-Aquitaine
- Les parcours des travailleurs handicapés en ESAT en Nouvelle-Aquitaine
- Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	5
Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA	5
Les ITEP et les SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique	7
Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD	8
Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD	9
Les ESMS « tous types de déficiences »	9
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	10
L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	11
Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés	11
Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés	12
Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)	14
Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)	16
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	17

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA

La Corrèze compte 368 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale, en particulier pour les enfants avec TSA.

Nombre de places installées selon le type de public¹ et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Déficience intellectuelle		TSA		Handicap cognitif		Polyhandicap		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IME	214	5 576	22	492		3	17	71	253	6142	5,1	4,7
SESSAD	60	1 831	51	406		92	4		115	2329	2,3	1,8
Placement fam spé		15								15		///
Etab expérimentaux		10		125						135		0,1
TOTAL	274	7432	73	1023	0	95	21²	71	368	8621	7,5	6,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : la notation /// dans les colonnes taux d'équipement signifie qu'il y a des places installées mais que le taux d'équipement est inférieur à 0,1 pour 1000 habitants.

Déficience intellectuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IME	157	2216 ³	57	3 246		114			214	5576	4,3	4,2
SESSAD							60	1 831	60	1831	1,2	1,4
Placement fam. spé.						15				15		///
Etab expérimentaux								10		10		///
TOTAL	157	2 216	57	3246	0	129	60	1841	274	7432	5,6	5,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Troubles du spectre de l'autisme : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IME	15	130 ⁴	7	338		10		14	22	492	0,4	0,4
SESSAD							51	406	51	406	1,0	0,3
Etab expérimentaux		19		58				48		125		0,1
TOTAL	15	149	7	396	0	10	51	468	73	1023	1,5	0,8

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹ A noter : la nomenclature des déficiences mentionnées dans ce tableau et les suivants intègre les modifications apportées par l'instruction N° DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des ESSMS accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

² A noter : en Corrèze, des places polyhandicap sont installées en IME mais il y en a aussi en EEAP (cf. infra)

³ Dont 4 places en accueil temporaire

⁴ Dont 1 place en accueil temporaire installée

Les IME et SESSAD corréziens pour jeunes avec déficience intellectuelle ou TSA sont nombreux à identifier des besoins d'évolution de leur offre en particulier en ce qui concerne **leurs plages d'ouverture**

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IME et leur SESSAD

	Corrèze Effectif ESMS répondants = 10	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 180
Nécessité de faire évoluer l'agrément	7 (70%)	65%
<i>Modes d'accueil</i>	3 (30%)	59%
<i>Public accompagné</i>	3 (30%)	41%
<i>Plages d'ouverture</i>	6 (60%)	31%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'enquête conduite en mars 2018 auprès de l'ensemble des ESMS du champ handicap en Nouvelle-Aquitaine comportait une question concernant l'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience et de plages d'ouverture.

Les rapports régionaux par catégorie d'ESMS (cf. avertissement au début de ce document) décrivent les problématiques rencontrées et la nature des évolutions jugées nécessaires. Les documents départementaux mentionnent uniquement la part d'ESMS répondants concernés.

Les ITEP et SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique

La Corrèze compte 88 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Diff. psychologiques avec tr. du comportement		Handicap psychique		Déficience intellectuelle		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
ITEP	69	2308				12	69	2320	1,4	1,8
SESSAD	19	961		48			19	1009	0,4	0,8
Placement fam. spé		10						10		///
TOTAL	88	3279	0	48	0	12	88	3339	1,8	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
ITEP	69	1113 ⁵		1102 ⁶		50		55	69	2320	1,4	1,8
SESSAD							19	1009	19	1009	0,4	0,8
Placement fam. spé						10				10		///
TOTAL	69	1113	0	1102	0	60	19	1064	88	3339	1,8	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Sur un plan qualitatif, les ITEP et SESSAD de Corrèze repèrent peu d'éléments de leur offre d'accompagnement à faire évoluer.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ITEP et leur SESSAD

	Corrèze Effectif ESMS répondants = 3	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 99
Nécessité de faire évoluer l'agrément	1	58%
Modes d'accueil		45%
Public accompagné	1	25%
Plages d'ouverture	1	27%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁵ Dont 10 places dans un foyer d'hébergement pour enfants handicapés avec un agrément difficultés psychologiques avec troubles du comportement et 13 places d'accueil temporaire

⁶ Dont 5 places d'accueil temporaire

Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD

La Corrèze compte 106 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale, en particulier pour le polyhandicap.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Handicap moteur		polyhandicap		Cérébrolésés		TSA		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IEM		641		113		28				680		0,5
EEAP		16	54	489				37	54	542	1,1	0,4
SESSAD	52	547		56		2			52	605	1,1	0,5
TOTAL	52	1204	54	658	0	30	0	37	106	1929	2,2	1,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Handicap moteur : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IEM		371 ⁷		270				641		0,5
EEAP		14 ⁸		2				16		///
SESSAD					52	547	52	547	1,1	0,4
TOTAL	0	385	0	272	52	547	52	1204	1,1	0,9

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Polyhandicap : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IEM		26		87				113		0,1
EEAP	54	253 ⁹		236 ¹⁰			54	489	1,1	0,4
SESSAD						56		56		///
TOTAL	54	279	0	323	0	56	54	658	1,1	0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Des nombreux aménagements de l'offre médico-sociale de Corrèze pour les enfants avec handicap moteur ou polyhandicap sont souhaités.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEM, EEAP et leur SESSAD

	Corrèze Effectif ESMS répondants = 5	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 58
Nécessité de faire évoluer l'agrément	5 (100%)	72%
Modes d'accueil	2 (40%)	51%
Public accompagné	3 (60%)	41%
Places d'ouverture	3 (60%)	32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁷ Dont 69 places installées en accueil temporaire

⁸ Dont 2 places installées en accueil temporaire

⁹ Dont 5 places installées en accueil temporaire

¹⁰ Dont 2 places installées en accueil temporaire

Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD

La Corrèze compte 34 places dans cette catégorie d'ESMS, toutes en SESSAD, avec un taux d'équipement proche de la moyenne régionale.

Déficiance auditive : nombre de places installées selon le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IEA		116		148				264		0,2
SESSAD					19	492	19	492	0,4	0,4
TOTAL	0	116	0	148	19	492	19	756	0,4	0,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Déficiance visuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IEV		99		16				115		0,1
SESSAD					15	236	15	236	0,3	0,2
TOTAL	0	99	0	16	15	236	15	351	0,3	0,3

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Surdicécité : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
IES		24						24		///
SESSAD										
TOTAL	0	24	0	0	0	0	0	24		///

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Des évolutions de l'offre médico-sociale de Corrèze pour les enfants avec une déficience sensorielle sont nécessaires pour une meilleure adéquation avec les besoins observés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEA, IEV et leur SESSAD

	Corrèze Effectif ESMS répondants = 4	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 29
Nécessité de faire évoluer l'agrément	4 (100%)	67%
Modes d'accueil	1	29%
Public accompagné	2	52%
Plages d'ouverture	3	32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les ESMS « tous types de déficiences »

La Corrèze est le seul département de Nouvelle-Aquitaine avec la Dordogne à disposer d'une offre en SESSAD « tous types de déficiences ».

Tous types de déficiences : nombre de places installées et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	19	NA	19	NA
SESSAD	24	36	0,5	///

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

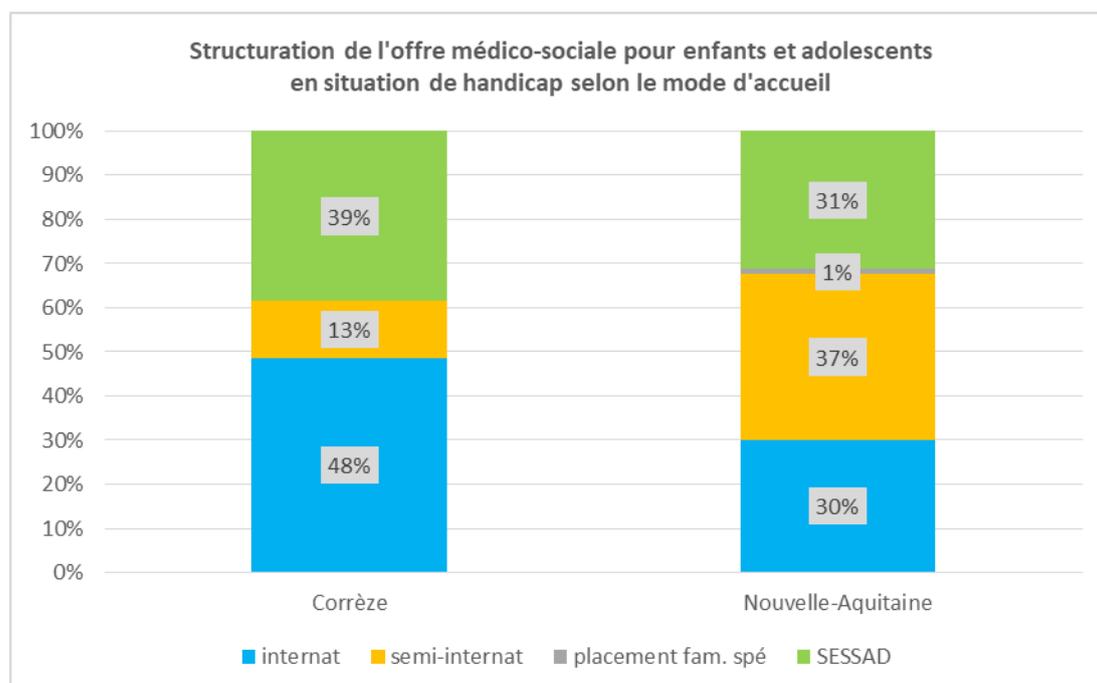
La Corrèze dispose au total de 620 places pour enfants et adolescents en situation de handicap avec un taux d'équipement légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	19	NA	19	NA
Déficience intellectuelle	274	7444	5,6	5,6
Handicap cognitif spécifique		95		0,1
TSA	73	1060	1,5	0,8
Diff. psychologiques avec tr. comportement	88	3279	1,8	2,5
Handicap psychique		48		///
Déficience motrice	52	1204	1,1	0,9
Polyhandicap	75	729	1,5	0,6
Cérébrolésés		30		///
Déficience auditive	19	814	0,4	0,6
Déficience visuelle	15	341	0,3	0,3
Surdicécité		24		///
Tous types de déficiences	24	36	0,5	///
TOTAL	620	15104	12,6	11,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

En Corrèze, la structuration de l'offre pour enfants handicapés en termes de modalités d'accueil est assez différente de la moyenne régionale. L'offre en internat est ainsi très importante (près de la moitié des places) mais avec aussi un développement assez marqué des SESSAD. En conséquence, l'offre d'accueil en semi-internat est très restreinte.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap

Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés

La Corrèze compte 702 places en ESAT avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale, en particulier pour les travailleurs avec une déficience intellectuelle mais n'a, par contre, aucune offre en matière de réadaptation professionnelle.

Nombre de places installées en ESAT selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux d'équipement	
	19	NA	19	NA
Déficience intellectuelle	637	7783	5,8	2,7
TSA ¹¹		15		///
Handicap psychique	10	806	0,1	0,3
Déficience motrice		57		///
Cérébrolésés		95		///
Déficience auditive		64		///
Déficience visuelle		96		///
Surdicécité		31		///
Tous types de déficiences	55	2664	0,5	0,9
TOTAL	702	11611	6,4	4,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées en CRP-CPO-UEROS¹² selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux équipement	
	19	NA	19	NA
Handicap psychique		57		///
Déficience motrice		180		0,1
Cérébrolésés		36		///
Déficience visuelle		65		///
Tous types de déficiences		1206		0,4
TOTAL	0	1544		0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Le tiers des ESAT de Corrèze ont noté des besoins d'adaptation de leur offre d'accompagnement, en particulier afin de mieux prendre en compte de nouveaux publics.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ESAT et CRP-CPO

	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine	
	Effectif ESMS répondants = 9	Effectif ESMS répondants = 140	
	ESAT	ESAT	CRP-CPO
Nécessité de faire évoluer l'agrément	3 (33%)	47%	50%
Modes d'accueil	2 (22%)	26%	45%
Public accompagné	3 (33%)	45%	20%
Plages d'ouverture	1 (11%)	7%	10%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹¹ Troubles du spectre de l'autisme

¹² Centre de réadaptation professionnelle – centre de préorientation – unité d'évaluation, de réentrainement social et/ou professionnelle

Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés

Avec 276 places en foyer d'hébergement et 480 en foyer occupationnel/de vie, la Corrèze détient des taux d'équipement supérieurs à la moyenne régionale pour ces catégories d'établissements.

Nombre de places installées en foyer d'hébergement et foyer occupationnel/de vie selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FH ¹³				FO/FV ¹⁴						Taux équipement					
	Accueil de jour		Internat		TOTAL FH		Accueil de jour		Internat		TOTAL FO/FV		FH		FO/FV	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
Déf. intellectuelle		22	276	3011	276	3033	28	826	371	2777	399	3603	2,5	1,1	3,6	1,3
TSA ¹⁵				11		11		3		41		44		///		///
Handicap psychique				394		394		127		359		486		0,1		0,2
Déficience motrice				54		54		72		161		233		///		0,1
Polyhandicap								17		70		87				///
Cérébrolésés								20		44		64				///
Déficience auditive								10		60		70				///
Déficience visuelle								0		42		42				///
Surdicécité				68		68		4		59		63		///		///
Pers. Hand. âgées		7		74		81		9	42	268	42	277		///	0,4	0,1
Tous types de déf.				611		611		141	39	545	39	686		0,2	0,4	0,2
TOTAL	0	29	276	4323	276	4352	28	1229	452	4426	480	5655	2,5	1,5	4,4	2,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁶ selon le public et le mode d'accueil¹⁷

	FH				FO/FV				TOTAL	
	en accueil de jour		en internat		en accueil de jour		en internat			
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
Déficience intellectuelle		16	2	24		5	10	72	12	117
Handicap psychique				1		1		6		8
Déficience motrice				1				5		6
Cérébrolésés								5		5
Déficience auditive								3		3
Surdicécité		7		1				2		10
Pers. handicapées âgées								7		7
Tous types de déficiences				3				11		14
TOTAL	0	23	2	30	0	6	10	111	12	170

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹³ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents ayant une activité de foyers d'hébergement

¹⁴ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents et les places en établissements expérimentaux pour adultes handicapés ayant une activité occupationnelle

¹⁵ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁶ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

¹⁷ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FH et FO/FV : accueil de jour et accueil temporaire

	FH		FO/FV	
	19	NA	19	NA
Part des places en accueil de jour	-	< 1%	6%	22%
Part des places en accueil temporaire	3%	<1%	2%	2%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les foyers d'hébergement et occupationnels/de vie de Corrèze identifient des besoins d'adaptation de leur offre en terme de diversification de modes d'accueil et de prise en compte de nouveaux publics.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FH et FO/FV

	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 21	Effectif ESMS répondants = 264
Nécessité de faire évoluer l'agrément	12 (57%)	64%
<i>Modes d'accueil</i>	10 (48%)	58%
<i>Public accompagné</i>	10 (48%)	36%
<i>Plages d'ouverture</i>		1%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)

Avec 44 places installées en FAM et 459 en MAS, la Corrèze dispose d'un taux d'équipement faible en FAM mais très supérieur à la moyenne régionale en MAS.

Nombre de places installées en FAM et MAS selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FAM				TOTAL FAM		MAS				TOTAL MAS		Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat				Accueil de jour		Internat				FAM		MAS	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
Déficiência intellectuelle		23	12	737	12	760		18	132	306	132	324	0,1	0,3	1,2	0,1
Handicap cognitif								10		50		60				///
TSA ¹⁸		1		191		192		26	30	247	30	276		0,1	0,3	0,1
Handicap psychique		8		350		358		12		190		202		0,1		0,1
Déficiência motrice		18		310		328		4		52		56		0,1		///
Polyhandicap		30		439		469	8	113	249	1826	257	1941		0,2	2,3	0,7
Cérébrolésés		9		121		130		8	40	110	4	118		///		///
Déficiência auditive				36		36								///		
Déficiência visuelle				10		10								///		
Surdicécité				44		44								///		
Pers. Hand. âgées		4	32	108	32	112							0,3	///		
Tous types de déf.		13		258		271		11		34		45		0,1		///
TOTAL	0	106	44	2604	44	2710	8	202	451	2815	459	3017	0,4	0,9	4,2	1,1

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁹ en FAM et MAS selon le public et le mode d'accueil²⁰

	FAM		MAS				TOTAL	
	en internat		En accueil de jour		En internat			
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
Déf. intellectuelle		14				5		19
TSA		1		3	1	17	1	21
Handicap psychique		15				6		21
Déf. motrice		6				2		8
Polyhandicap		13		2	1	37	1	52
Cérébrolésés		2			2	8	2	10
Déf. auditive		3						3
Pers. Hand. âgées		4						4
Tous types de déficiences		6		0		3		9
TOTAL	0	64	0	5	4	78	4	147

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹⁸ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁹ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

²⁰ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FAM et MAS : accueil de jour et accueil temporaire

	FAM		MAS	
	19	NA	19	NA
Part des places en accueil de jour	-	7%	2%	4%
Part des places en accueil temporaire	-	2%	1%	3%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Près des deux tiers des FAM et MAS de Corrèze signalent des besoins d'évolution de leur offre, notamment en termes de modes d'accueil.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FAM et les MAS

	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 13	Effectif ESMS répondants = 132
Nécessité de faire évoluer l'agrément	8 (62%)	58%
<i>Modes d'accueil</i>	6 (46%)	55%
<i>Public accompagné</i>	3 (23%)	30%
<i>Plages d'ouverture</i>	-	-

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)

La Corrèze dispose de 500 places en SAVS et de 160 places en SAMSAH et peut se prévaloir de taux d'équipement bien supérieurs à la moyenne régionale pour ces deux catégories de dispositif.

Nombre de places installées selon le type de public en SAVS, SAMSAH²¹ selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	SAVS		SAMSAH		TOTAL		Taux équipement SAVS et assimilés		Taux équipement SAMSAH et assimilés	
	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA	19	NA
Déficience intellectuelle	430	1942		10	430	1952	3,9	0,7		///
TSA		8		49		57		///		///
Handicap psychique		288	160	497	160	785		0,1	1,5	0,2
Déficience motrice	70	540		234	70	774	0,6	0,2		0,1
Polyhandicap				28		28				///
Cérébrolésés		37		206		243		///		0,1
Déficience auditive		121		15		136		///		///
Déficience visuelle		136		15		151		///		///
Surdicécité		46				46		///		
Pers. Hand. âgées		50				50		///		
Tous types de déficiences		1748		127		1875		0,6		///
TOTAL	500	4916	160	1181	660	6097	4,5	1,7	1,5	0,4

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

En termes qualitatifs, l'offre des SAVS et des SAMSAH de Corrèze semble globalement plutôt adaptée aux besoins observés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les SAVS et SAMSAH

	Corrèze Effectif ESMS répondants = 4	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 136
Nécessité de faire évoluer l'agrément	1 (25%)	50%
Modes d'accueil	1	32%
Public accompagné	1	30%
Plages d'ouverture		12%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

²¹ et établissements expérimentaux assimilés

Récapitulatif de l'offre pour adultes en situation de handicap (hors ESAT et CRP)

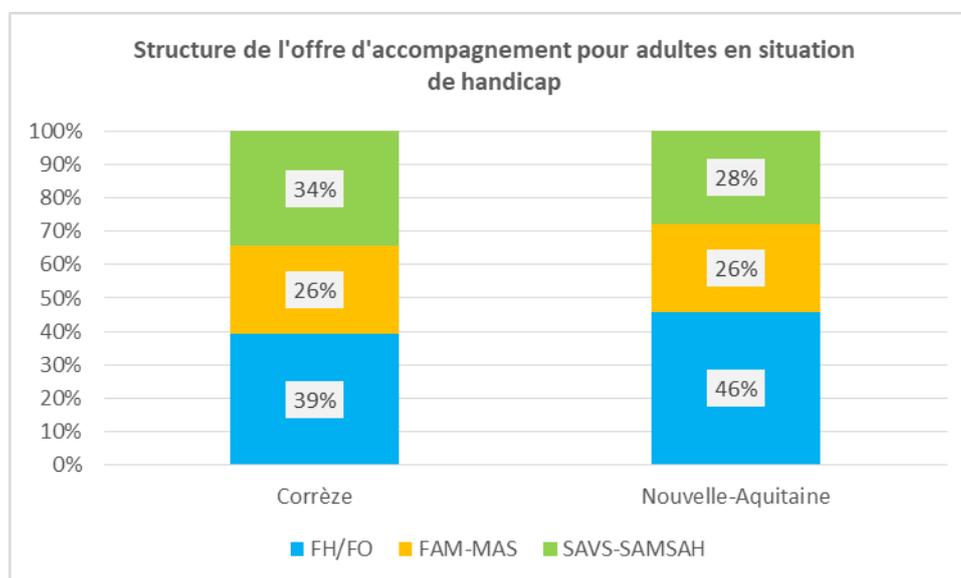
La Corrèze dispose au total de 1919 places pour adultes en situation de handicap avec un taux d'équipement très supérieur à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	19	NA	19	NA
Déficience intellectuelle	1249	9772	11,3	3,4
Handicap cognitif spécifique		60		///
TSA	30	580	0,3	0,2
Handicap psychique	160	2225	1,5	0,8
Déficience motrice	70	1445	0,6	0,5
Polyhandicap	257	2521	2,3	0,9
Cérébrolésés	4	555		0,2
Déficience auditive		242		0,1
Déficience visuelle		203		0,1
Surdicécité		221		0,1
Pers. Hand. âgées	74	520	0,7	0,2
Tous types de déficiences	39	3488	0,4	1,2
TOTAL	1919	21827	17,4	7,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

En Corrèze, la part de services d'accompagnement en milieu ordinaire dans l'offre pour adultes handicapés est un peu plus importante qu'en moyenne régionale.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI



Espace Rodesse
103ter rue Belleville – CS 81487
33063 Bordeaux Cedex
info@creai-aquitaine.org
www.creai-aquitaine.org